Administration Communale

BEAUFORT

(Grand-Duché de Luxembourg)

Réf. : ND/2022-019
Réf. : EAU/AUT/23/0079

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 24.(1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la société B.E.S.T. Ingénieurs-Conseils S.àr.l., ayant son siège à L-2513 SENNINGERBERG 2, rue des Sapins a introduit, au nom et pour le compte de d'administration communale de Beaufort, ayant son siège à L-6315 BEAUFORT 9, rue de l'Eglise, une demande d'autorisation auprès de l'Administration de la gestion de l'eau pour l'exploitation de la station de traitement par UV « Cloosbierg » (TUV-111-48) dans le réservoir « Cloosbierg » (REC-111-13) à Beaufort, sur la propriété inscrite au cadastre de la commune de Beaufort, section A de Dillingen, numéro 297/1587.

Beaufort, le 14 février 2023

Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,
Le Bourgmestre f.f., **Le Secrétaire,**